Numéro
Septembre
2023

LOU ROUMEGAÏRE

LE JOURNAL QUI ÉGRATIGNE LES SUJETS ÉPINEUX !

Solidaires Finances Publiques 31
Section de la Haute-Garonne

ÉDITORIAL :

Un CSA d'une rentrée marquée par toujours plus de libéralisme et d'aveuglement des pouvoirs.

Ce 14 septembre se tenait un CSA de rentrée dont les points à l'ordre du jour portent la marque d'une continuité de nos dirigeant-e-s vers toujours plus d'aveuglement néolibéral qu'il s'agisse du Pouvoir d'Achat, du Service Public ou de la vie au travail des fonctionnaires qui le servent. *C'est ce que nous rappelons dans la liminaire, à retrouver au lien suivant :*
https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/385-liminaire-csa-14092023.html

Revenons-y en quelques mots dans cet éditorial.

La seule réponse à la crise d'attractivité et de pouvoir d'achat que le ministre de la Fonction publique claironne dans tous les médias est celle de la rémunération au mérite et de l'intéressement qu'il veut inscrire dans une loi d'ici à la fin de l'année.

L'attente de la majorité des fonctionnaires est ailleurs : qu'on rattrape les pertes cumulées de pouvoir d'achat, qu'on reconnaisse leur investissement pour l'intérêt général et qu'on leur donne les moyens de répondre aux attentes des citoyen-ne-s de ce pays.

L'immense majorité des fonctionnaires, au premier rang desquels les personnels de la DGFiP, aspire aussi à retrouver « le sens du travail » que la succession de réformes, de suppressions aveugles de postes et d'hyper-industrialisation des missions détruisent depuis des années maintenant.

Les agentes et agents de la DGFiP, dont celles et ceux de la DRFiP 31, attendent que les réformes qu'ils subissent cessent et qu'un nouveau cap soit donné à leur administration dans la plus grande transparence. Pour que cette administration trouve une raison d'être : la recherche de la justice fiscale et sociale et la réponse aux besoins des usager-es particuliers, professionnels et collectivités publiques.

Les personnels de la DRFiP 31 veulent enfin avoir des conditions de travail dignes du 21ème siècle auxquelles le dogmatisme central et local, en recherche d'économies et d'uniformisation répond par le mépris et l'aveuglement.

C'est un peu de tout ça, avec pragmatisme et ancrage local, dont nous avons parlé lors de ce CSA, dont nous vous invitons à lire le compte-rendu dans les pages qui suivent.

Compte-Rendu du CSA du 14 septembre 2023

Les débats se sont tenus de 9 h à 17 h en présence des représentant·e·s de *Solidaires Finances Publiques 31*, CGT, FO et CFDT et les représentant·e·s de l'administration, dont le DRFiP le matin.

L'instance a donc été levée à 17 h alors qu'il restait deux points à aborder : le travail à distance et la formation des apprentis, ainsi que les questions diverses. Pour celles prévues par *Solidaires Finances Publiques 31* nous en avions déjà posée une de manière solennelle sur une fiche de signalement sur le comportement inadéquat d'un cadre remettant en cause l'action syndicale et des militant·e·s.

Pour revenir aux points de l'ordre du jour, nous rappelons que les documents préparatoires sont à votre disposition, en particulier la déclinaison du COM (Cadre d'Objectifs et de Moyens) à la DRFiP 31, à l'adresse mail suivante : *solidairesfinancespubliques.drfip31@dgfip.finances.gouv.fr*

Réponses diverses sur les déclarations liminaires : Le fiasco GMBI et nos inquiétudes pour les mois à venir

Suite aux déclarations liminaires, le DRFiP a indiqué être présent uniquement sur la matinée : son après-midi étant consacrée à une réunion de bilan sur GMBI avec la délégation inter-régionale. Nous n'avons pas manqué l'occasion de lui fournir notre propre bilan : des agent·e·s en première ligne, sans filet avec une charge démesurée liée à un outil inopérant, une communication désastreuse et, de fait, des services submergés de tous les côtés (accueil, e-contact, téléphone) par des usagers démunis. Cet accident industriel désastreux doit souligner l'impératif de renforcer les moyens humains et de ne pas lancer dans la nature des applications inabouties pour l'exercice des missions. De plus, nous sommes particulièrement inquiets sur la campagne de recouvrement à venir pour la TF et ce qui restera de la TH avec des contentieux prévisibles en masse !

Le DRFiP a évoqué, le plus diplomatiquement possible, une application « perfectible » et porté un constat « assez négatif » sur sa mise en œuvre. Mais cette reconnaissance ne fait pas une solution !!! *Solidaires Finances Publiques 31* a immédiatement répondu qu'au-delà d'un bilan la responsabilité du DRFiP, comme celle de la DG, est de

monter un véritable plan d'action de soutien aux services concernés par la chaîne de travail (SIP, CDIF). D'autant plus qu'une bonne partie des usagers ne maîtrise pas les outils informatiques et que d'autres n'ont pas saisi l'importance de

la procédure. Du coup, on doit faire le constat qu'en limitant l'accueil physique d'un côté et en mécanisant les relations avec les usagers de l'autre, on produit un accueil bien trop élitiste, ce que n'a de cesse de dénoncer la défenseure des droits. *Solidaires Finances Publiques 31* ne l'accepte pas et demande à l'administration de mettre en place pour cet automne un plan d'action, sans parler de sa nécessité sur le long terme.

Réponses diverses sur les liminaires :

Pas de « pont naturel » en 2024 ???

Rappelons en premier lieu que deux dates de « ponts naturels » sont possibles en 2024 : les vendredi 10 mai et 16 août, en précisant que les mercredi 8 et jeudi 9 mai sont fériés… Précisons surtout que cette mi-mai se situe… en pleine campagne IR. Cela conduit le DRFiP à préciser qu'une note récente de la DG cible un impératif de présence nécessaire pour l'accueil des usagers durant cette période. En clair, la note pose une quasi interdiction d'accorder ce pont, au moins aux services concernés par la campagne IR. Et la note va au-delà en précisant que les directions doivent être particulièrement vigilantes sur le « détournement possible » par des congés qu'elles devront dans ces cas refuser… Du coup, la Direction nous a fait savoir qu'elle envisageait de ne proposer aucun pont naturel sur les deux dates possibles… en rappelant la forte sollicitation de l'accueil téléphonique et physique, notamment dans les accueils de proximité. La position de l'administration est d'autant plus problématique que l'éducation nationale annonce la fermeture des établissements le vendredi 10 mai, ce qui placera les parents dans une situation difficile. Quant au 16 août elle assure qu'elle serait « compréhensive » sur les congés annuels posés à cette date, ce alors que la question de la campagne IR ne se pose plus !!!

Nous sommes d'abord stupéfaits de voir notre administration s'emparer du sujet pour défendre l'accueil du public, quand elle a massacré les services, réduit les horaires et fermé les sites le vendredi !!! Comme l'écrivait Michel Audiard pour Les Tontons Flingueurs : « *Les c… ça ose tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît* ». Et nous rappelons la position de *Solidaires Finances Publiques 31 :* d'un côté l'aspiration légitime des personnels au repos, mais de l'autre le caractère imposé des congés qui est critiquable et donc donner une autorisation d'absence locale aux agent·e·s.

Le sujet sera mis à l'ordre du jour d'un prochain CSAL. A suivre donc …

La déclinaison du COM (Cadre d'Objectifs et de Moyens) à la DRFiP 31

Suite à la demande de *Solidaires Finances Publiques 31* la Direction a mis ce point à l'ordre du jour avec, mission par mission, les projets départementaux d'application. Notre demande n'est aucunement une volonté de soutenir ou accompagner le COM, mais bien l'exigence d'une transparence pour que les agent·e·s puissent être informé·e·s des objectifs sur leurs missions et ainsi formuler leurs attentes et propositions.

Nous avons rappelé les risques majeurs de plusieurs objectifs du COM (industrialisation des services, impact de l'IA sur les processus, éloignement des usagers et collectivités) mais aussi l'enjeu des moyens humains nécessaires. Le DRFiP, suite à notre demande, a indiqué que les projets départementaux seraient présentés aux personnels lors de réunions dans les services, mais aussi avec des points réguliers dans les CSAL. Les débats ont ensuite porté sur plusieurs missions suite aux interventions de *Solidaires Finances Publiques 31*. Nous invitons tous les personnels à répondre à notre questionnaire sur leurs missions et leurs services au lien suivant : https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/382-questionnaire-de-rentree-tous-services.html

Le « SIP de demain ». La note de cadrage de la DG sera déclinée en 2024 après des GT locaux qui viennent d'être lancés. Nous avons marqué nos exigences sur ce dossier essentiel : la piste d'accueil multimodal est particulièrement inquiétante car, après l'accueil de premier niveau « *toutes missions DGFIP* » déjà préoccupant, on passe à l'objectif de répondre à des informations de toutes les administrations (Pôle emploi, CAF, Retraite….) à l'instar de ce que doivent, en principe, proposer les Maisons France Services. Ce dossier concentre le désastre des politiques de Service Public (dématérialisation totale, suppressions d'accueils physiques et de services, restrictions horaires) et des incompréhensions des usagers. **Nous revendiquons de véritables équipes d'accueils techniciennes et renforcées.** Au-delà nous avons à nouveau pointé le sujet du recouvrement et son avenir, mais aussi l'impératif de technicité face aux mutualisations annoncées. Nous avons également rappelé l'importance et l'intérêt de la mission de contrôle dans les structures. Sur ce dossier nous invitons les personnels des SIP à répondre à notre questionnaire : https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/381-questionnaire-de-rentree-sip.html

Dossier du Recouvrement. Nous avons renouvelé la problématique du renforcement nécessaire de la Division du Recouvrement Forcé qui doit assurer un accroissement du pilotage et de son soutien aux services. Surtout, nous avons demandé une visibilité départementale sur le dossier au regard des objectifs nationaux sur le recouvrement (projet ROC-SP, centralisation départementale en PRS du recouvrement forcé pro/part puis autres créances et enfin Amendes). À ce stade, la DG a décidé d'extourner les Directions de « niveau 1 », donc la DRFiP 31, de cette départementalisation des créances des professionnels. *Solidaires Finances Publiques 31* a demandé qu'il en soit de même pour les SIP. Le Directeur de Pôle nous a indiqué attendre un point de la DG sur ce dossier et convient qu'il est central pour les perspectives d'évolution des services. Nous continuerons à suivre ce dossier, y compris auprès de la DG (GT recouvrement forcé prévu en octobre).

Le Bloc Professionnel : Alors que la Direction s'auto-congratule : « *le CDC de Pau c'est génial, pour l'antenne back-office d'Agen, on a été super bons* », nous avons voulu relayer les exigences des personnels qui cherchent du sens dans une chaîne de travail kafkaïenne. Par ailleurs, nous sommes là aussi revenus sur la question du recouvrement qui reste posée sur le moyen ou long terme. Compte-tenu de l'évolution des missions nous avons renouvelé l'importance des moyens humains mis à disposition du bloc professionnel (encadrement, répartition des charges, renforts) pour faire face aux charges et aux sollicitations des usagers.

Situation des SGC. Les élu·e·s de *Solidaires Finances Publiques 31* sont revenus sur les multiples interventions des agent·e·s des SGC (Saint-Gaudens, Castanet, Revel, Carbonne, Boulogne, Municipale….) ces derniers mois pour attirer l'attention sur le manque d'effectifs au regard de l'évolution des charges induites par la concentration des structures. Nous avons aussi pointé les difficultés, entre autres pour assurer le suivi des comptabilités et la gestion des nombreux budgets. **Un point sur la situation des SGC sera mis à l'ordre du jour d'un futur CSAL. *Solidaires Finances Publiques 31* veillera particulièrement à ce point, promis de longue date !**

CGF et SFACT entre certitudes et études. Un CGF DREAL sera créé en 2024 et « devrait » s'accompagner de l'arrivée d'une 30ne d'agent·e·s DREAL. Concernant les SFACT il n'y aurait « que » deux projets pour la DRFiP 31 : pour l'hôpital Marchand, l'étude de faisabilité est en cours et pour le CHU la direction espère en lancer une prochainement. Visiblement, l'organisation et les difficultés des hôpitaux rend complexe la préparation de ces projets.

Contrôle Fiscal. Il nous est annoncé une pérennisation des structures actuelles de la sphère CF (BDV, BCR, PCE et PCRP). Nous avons souligné les enjeux de transparence sur les évolutions du contrôle fiscal (Loi Essoc, « accompagnement » des entreprises, place de l'expertise, renforcement sur la mission patrimoniale) mais aussi le refus de toute pression sur les agents dans cette fin d'année (objectifs, demandes de programmation Data-Mining) et l'impact sur les médianes des contrôles. Nous avons lancé une alerte sur l'impératif de ne pas abandonner le suivi de fraudeurs patentés dans une course au niveau des statistiques. Nous avons aussi souligné les retards de visa et de décisions sur des dossiers en Direction.

Responsabilité Personnelle et Pécuniaire. Compte-tenu des retards depuis la réforme au 01/01/2023, la déclinaison sur les non-valeurs est attendue, tout comme des précisions sur le contrôle des comptes. *Solidaires Finances Publiques 31* a demandé un point sur l'impact dans les services comptables et également en Direction sur les charges et les processus. De même, nous avons de nouveau pointé l'enjeu Contrôle de Qualité Comptable lié à la réforme qui impliquera des moyens humains techniciens.

Amendes. Nous avons renouvelé nos nombreuses expressions sur ce dossier : déclinaison de la priorité nationale annoncée (arbitrage dans le cadre du PLF, visibilité nationale sur CAS et ses missions et effectifs) mais aussi sur la charge de travail actuelle tant à la TTA (nombre de dossiers, comptabilité, demandes de délais, retards) qu'au CAS (appels téléphoniques, balf,…). Même si un effort d'affectation en local a été fait cette année, on est loin du compte au regard du niveau des charges des services. Le renforcement de la mission doit être impérativement complété rapidement.

Missions Foncières. En complément de nos interventions en début de séance sur GMBI et la campagne TF et TH, nous avons rappelé la charge de travail démesurée en CDIF (balf, contentieux, véritable campagne de révision sans moyens !!!). Nous avons souligné la problématique, déjà exprimée, sur la Taxe d'Urbanisme transférée et l'absence de formations/informations déstabilisante. Sans oublier les SPF et particulièrement celui de Toulouse, confronté à une quasi disparition programmée d'ici à 2026.

D'autres points de l'ordre du jour : Rattachement du pôle de Gestion Domaniale (PGD) et du Service Local du Domaine Régional (SLDR) à la Mission Régionale de Politique Immobilière de l'État. Cette expérience aurait été validée nationalement pour être généralisée (information donnée en séance mais jamais présentée au niveau national !). Au-delà de l'aspect organisationnel qui semble cohérent aux agent·e·s de ces services, nous avons souligné nos interrogations sur les liens hiérarchiques et fonctionnels. Nous en avons profité pour enjoindre la Responsable Régionale de la PIE à ne pas suivre la ligne de la note gouvernementale sur l'immobilier qui va conduire à dégrader les conditions de travail. Nous avons été stupéfaits de la voir quitter immédiatement et irrespectueusement l'instance, malgré notre demande, alors que le point suivant en discussion concernait expressément ces questions !!!

Mécano immobilier des services sur les résidences de Toulouse et Balma. La Direction a commandé un audit à une entreprise privée (35 000€ !!!). Nous avons dénoncé l'opacité de ce travail, fait sans aucun dialogue et recensement des besoins avec les agent·e·s et les syndicats. Nous avons renouvelé nos propos du CSA de juillet pour refuser « l'ensardinement » des personnels induit par les priorités immobilières de l'État, ainsi que notre refus que les seuls objectifs soient la rationalisation et l'optimisation, sans tenir compte des besoins et de la réalité de nos métiers ! Les acteurs de prévention (Inspecteur Santé Sécurité au Travail et médecin de prévention) ont solennellement souligné ces questions en regrettant que la documentation de la DRFiP 31 « n*e prenne jamais en compte les conditions de travail* ». De même, ils ont souligné l'impératif d'un travail en amont, avec leurs préconisations et l'association des instances (Formation Spécialisée) et des agent·e·s. Quelque peu « bousculé » par ces interventions le DRFiP a exprimé « à l'oral » son accord pour que ces enjeux soient étudiés. Les documents seront fournis et plusieurs points d'informations faits dans les prochaines semaines (en FS ou en réunion spécifique) avec les syndicats. De même, les projets seront mis en discussion dans les services concernés pour établir un diagnostic des besoins. La Direction indique vouloir valider un plan exact de localisation des services pour fin décembre 2023. A ce stade il est envisagé : Pôle de Gestion Domaniale et Gestion des Patrimoines Privés sur la Place Occitane, création d'un Service de Gestion Financière DREAL Place Occitane, PNAA au CFP de Balma, TTA-CAS à la nouvelle Cité, PRS à Rangueil, CBR rue des lois…

Nous avons rappelé ensuite les réalités de nos services (travail en double écran, masse de dossiers et documents papier, problématique de l'accueil téléphonique, accueil physique) mais aussi la visibilité des effectifs des services (problématique TTA-CAS, PRS, entre autres) en lien avec les « priorités du COM » qui confirment, s'il en était besoin, que « l'ensardinement » est non seulement inacceptable pour les conditions de travail des personnels, mais n'est pas, de plus, opérationnel pour le bon exercice de nos missions !

La création d'une Division Dépense/Comptabilité en 2024, mais constituée dès septembre 2023 concernant les points d'indices ! La Direction a présenté, suite au NRP, un rééquilibrage indiciaire de la sphère comptable vers la sphère administrative. Nous avons souligné le grand écart entre le ruissellement des points d'indices pour les A++, chefs à plumes, quand pour l'écrasante majorité des C/B/A il n y a à ce stade que stagnation et régression du pouvoir d'achat. Nous avons remis pour signature de l'encadrement la pétition unitaire « N*ous sommes la DGFIP* » en espérant une solidarité envers tous les personnels !!! A noter que cette distribution de points d'indices aux cadres supérieurs, avec arrêté publié le 17/08 est effective au 01/09/2023, alors que la Division Dépense et Comptabilité de l'État n'existe pas à cette date !!! La Direction indique vouloir créer cette « méga Division » (plus de 130 agent·e·s !) en 2024 et lancera un dialogue pour sa structuration qui nous sera présentée. Au-delà de notre dépit, pour le dire ainsi, nous nous sommes interrogés sur la légalité de la sur-indiciation d'une structure qui n'existe pas ! Surtout nous avons relevé les problématiques des deux divisions (réorganisation avec le CGF, transfert SIV, modifications comptables) et le besoin de soutien technique et de proximité. Enfin, nous avons rappelé que les agent·e·s de ces deux Divisions ont déjà exprimé ces demandes lors d'interpellations de la Direction et que l'enjeu reste à des structures humaines et opérationnelles.

Plan de Mobilité Employeur. Une étude est lancée sur les sites de la Place Occitane, Rue des Lois, Muret, Colomiers et Saint-Gaudens pour élaborer un plan d'action sur les conditions de déplacement des agent·e·s avec une préoccupation environnementale. Nous avons mis en avant l'importance de ces enjeux, mais aussi notre refus de processus de « greenwashing » ou de généralisation du travail à distance. Nous attendons du concret !

Nous poserons par écrit trois questions diverses que nous n'avons pas pu aborder : Concernant la Place Occitane une problématique de sécurité et d'hygiène, conséquence de la présence de squatters et dealers devant le bâtiment. Sur les promotions par Liste d'aptitude, la date de la réunion d'évocation des dossiers Direction-syndicats. Pour rappel, n'hésitez pas à nous confier vos dossiers. Enfin, s'agissant du site Ulysse31 une demande de mise à jour et de visibilité sur les missions, mais aussi la partie d'information syndicale.